



en bref

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°24 - Octobre 2011 - gratuit

Le maraîchage bio poursuit son développement

S'il y a une image qui colle au Périgord Noir, c'est celle des espaces agricoles préservés. Cette image ne va pourtant pas de soi et c'est en réalité le résultat d'efforts importants. Le maraîchage bio illustre un des tournants pris par la profession vers le développement durable. Pour les accompagner, la ville de Sarlat, la Région Aquitaine et un centre de formation agricole, le CFPPA, ont regroupé leurs moyens et proposent pour la 2ème année consécutive deux formations de maraîchers. Une dizaine de responsables d'exploitation et d'ouvriers qualifiés devrait sortir diplômés fin 2012, une richesse pour l'avenir. Chaque mercredi après-midi, sur le site communal de Campagnac à Sarlat, ils vendent en direct leurs légumes bio et alimentent également les circuits de distribution pour la restauration publique (écoles, maisons de retraite, etc...). Former, produire bio, insérer durablement, voilà qui colle effectivement très bien avec l'image du Périgord Noir. >> Pour en savoir plus L'information collective pour présenter les deux formations aura lieu début novembre dans les locaux de la Maison de l'Emploi - Place Marc Busson à Sarlat. Pour toute information, contactez le 05.53.31.56.00



>> pour en savoir plus sur l'agriculture biologique 2012

Sommaire :

Demandeurs d'emploi

Se former avant l'embauche, relance des contrats aidés, favoriser l'emploi dans l'aide à domicile, tourisme et emploi ...

>> lire page 4

Vie des entreprises ...

Prêt de main d'oeuvre à but non lucratif, contrat de sécurisation professionnelle, Association des femmes de l'artisanat de Dordogne, les axes stratégiques 2011-2015 de la CCI...

>> lire page 2

Collectivités locales ...

Amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels, politique interministérielle de l'égalité entre les femmes et les hommes, emploi des handicapés...

>> lire page 3

Création d'entreprise ...

EIRL, contact services fiscaux en Dordogne, plan d'action en faveur des assurés du RSI, handicap et création d'entreprise, changement de la procédure d'agrément pour les professionnel des services à la personne...

>> lire page 8

Pour les 16-25...

Accompagnement des jeunes sans qualification et sans diplôme, allocation financière pour certains jeunes étudiants étrangers...

>> lire page 5

Partenaires à la une...

La main Forte.

>> lire page 9

Les chiffres à retenir...

Tableau de bord, le Marché du travail en Périgord Noir...

>> lire page 6

C'est déjà demain ...

bilan du travail saisonnier en Dordogne Sud, les rencontres de la performance,

>> lire page 13

Action cofinancée par l'union Européenne



Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



>>> Offres d'emploi et compétences disponibles en Périgord Noir

Vie des entreprises...

Le prêt de main d'oeuvre à but non lucratif, c'est désormais possible

La loi du 28 juillet 2001 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels permet désormais aux entreprises de recourir au prêt de main d'oeuvre à titre non lucratif. Ce prêt se caractérise par la possibilité pour une entreprise de prêter de la main d'oeuvre à une autre entreprise (dite utilisatrice) en lui facturant uniquement les salaires versés au salarié, les cotisations sociales afférentes, et les frais professionnels remboursés au salarié. Les préalables sont l'accord du salarié concerné, une convention de mise à disposition entre l'entreprise prêteuse et l'entreprise utilisatrice pour fixer les modalités de prêt, un avenant au contrat de travail du salarié précisant le travail confié dans l'entreprise utilisatrice, les horaires, lieux, et les caractéristiques du poste. Précision : pendant cette mise à disposition, le contrat de travail du salarié n'est ni rompu, ni suspendu. Il retrouve son poste de travail dans l'entreprise prêteuse à l'issue de celle-ci.

>> pour en savoir plus

Entrée en vigueur du contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) s'applique aux procédures de licenciement économique engagées à compter du 1er septembre 2011, il remplace la convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP). Un arrêté publié au journal officiel fin septembre confirme l'obligation de proposer à chaque salarié licencié pour motif économique, une adhésion à un CSP lors de l'entretien préalable au licenciement ou lors de la dernière réunion des représentants du personnel précédant le licenciement. Les formulaires et attestations peuvent être téléchargés en ligne.

Pour en savoir plus :

>> Légifrance

et

>> pole emploi

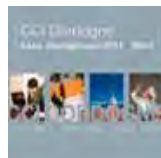


logiciels, langues étrangères etc. ET SURTOUT VOS DEMANDES A VOUS ! « Ne vous mettez pas en avant mais ne restez pas en arrière »

Contact : Marie-thérèse CROUZIL Entreprise de Serrurerie ferronnerie - Moisie - 24170 Belvès Tel : 05.53.30.21.37 - jbcrouzil@orange.fr

>> Pour en savoir plus <http://www.artisanat24.com/asso/femmes/bureau.php>

Chefs d'entreprise : consultez les axes stratégiques 2011 - 2015 de la CCI-Dordogne



>> Pour en savoir + :

Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC)

La maison de l'emploi poursuit en Périgord Noir son action en faveur de l'amélioration des compétences dans les secteurs saisonniers et dans le BTP. Un bilan complet des expérimentations en cours sera fait en fin d'année et restitué dans l'@lettre de décembre. D'autres maisons de l'emploi s'impliquent dans ce domaine. Exemple : la MDE de Lyon qui a publié un manuel complet sur le sujet :

>> voir le document



Bilan du travail saisonnier en Périgord Sud

Mercredi 2 novembre au PIP

- l'INSEE Aquitaine restituera l'étude sur le travail saisonnier en Sud Dordogne, complétée par une enquête qualitative locale,
- le Conseil Régional présentera son projet de plan sur les saisonniers,
- les deux Maisons de l'emploi feront le point sur la gestion territoriale des emplois et des compétences en cours dans les activités saisonnières.

>> téléchargez l'invitation

Association des femmes de l'artisanat de Dordogne
AREJOIGNEZ NOUS, VOUS, FEMMES DE L'ARTISANAT ! « Avec ce statut de conjointe collaboratrice, on peut être également élue aux chambres de métiers, aux caisses de sécurité sociale, aux caisses professionnelles ou inter-professionnelles. C'est important pour se faire entendre. Il faut continuer à défendre nos droits, ne pas lâcher » plaide une adhérente de l'association. **POUR VOTRE DEVELOPPEMENT PERSONNEL** : image de soi, gestion du temps, prise de parole, communication... **POUR S'INFORMER** : questions de statuts, retraite, patrimoine... **POUR ECHANGER** : rencontres inter-générationnelles, témoignages de vécus selon des situations de reprises, de transmissions... **POUR SE FORMER** : communiquer avec internet : outils son et vidéo,

Collectivités locales...

Décret n° 2011-1019 du 25 août 2011 attribuant le label de pôle d'excellence rurale au pays du Périgord Noir dans le cadre de son schéma santé

>> <http://www.legifrance.gouv.fr/>



Rapport sur les schémas régionaux remis par JJ de Peretti au président de la République.

>> <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/>

>> <http://www.adcf.org/i>

Télécharger le rapport : >> <http://www.adcf.org/files/>

Un projet de loi propose d'améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique et de lutter contre les discriminations

Depuis 1946, le statut général de la Fonction publique autorise le recours à des agents contractuels. Le Président de la République s'est engagé en janvier 2010 à améliorer leurs conditions d'emploi. Une négociation a été ouverte avec l'ensemble des partenaires sociaux et les représentants des employeurs territoriaux et hospitaliers. Elle a abouti à la signature, le 31 mars 2011, d'un protocole d'accord par six organisations syndicales représentatives sur huit (UNSA, CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC). Ce texte a un objectif clair : la lutte contre la précarité et les dis-

criminations, et une modernisation de la gestion des agents contractuels. Ce projet de loi devrait être inscrit prochainement à l'ordre du jour du Parlement.

>> [télécharger le document](#)



Instruction relative à la mise en oeuvre territoriale de la politique interministérielle de l'égalité entre les femmes et les hommes .

>> <http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/>

Emploi des handicapés : un guide pour les élus



L'Agefiph vient de publier un guide pratique destiné aux élus afin de leur permettre de répondre aux questions concernant l'emploi des personnes handicapées.

>> <http://www.portail-formation-ouest.fr/>

Une petite commune recrute une apprentie déficiente intellectuelle. Une expérience

humaine réussie malgré des problèmes d'administration. Depuis 2009, une commune de 3.000 habitants accueille dans son restaurant scolaire une jeune apprentie déficiente intellectuelle. Elle y effectue la partie pratique de son CAP d'employée des collectivités, en alternance avec une centre de formation d'apprentis, responsable quant à lui de la partie théorique. Pour ce travail, elle est rémunérée chaque mois d'un salaire d'apprenti de 669 euros net. L'expérience s'est bien déroulée. Un exemple à suivre en Périgord Noir.

>> <http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?>

<<< [retour au sommaire](#)

Salariés et Demandeurs d'emploi...



Fin septembre le site de Pôle emploi change de look

Fin septembre le site de Pôle emploi change de look, change de ton. Pole-emploi.fr continue sa métamorphose pour vous servir

>> <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>



Horaires d'ouverture des agences

Sarlat - Terrasson

du lundi au mercredi : 8h30-16h30
le jeudi : 8h30-12h30
le vendredi : 8h30-15h30

nouvelles adresses Email :
ape.24042@pole-emploi.fr pour Sarlat
ape.24034@pole-emploi.fr pour Terrasson

L'UNA et Pôle emploi passent un accord pour favoriser l'emploi dans l'aide à domicile

Alors que le secteur de l'aide à domicile peine à surmonter une crise qui met toujours nombre de ses structures en péril financier, l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) et Pôle emploi ont annoncé un accord sur trois ans visant à "favoriser l'aide à domicile". **Accord du 14 avril 2011 (BOPE n° 2011-76)** entre Pôle emploi et l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), en ligne sur le site de Pôle emploi

Turijobs

est aujourd'hui leader du marché de l'emploi dans le Tourisme. Lancé en 2007 au Portugal, en 2010 au Brésil et Mexique puis en 2011 en France, il diffuse des offres d'emploi, dans le secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie Restauration. Rémy Buxo, responsable commercial, insiste « Chaque jour de nouvelles offres d'emploi arrivent, et chaque jour je suis en recherche de nouveaux candidats ». Turijobs.fr est entièrement gratuit pour les candidats, ils peuvent s'ils le souhaitent, recevoir les offres qui les intéressent directement sur leur boîte mail au moment de la parution des nouvelles offres. Ainsi, ils peuvent se tenir informés et être réactif sur les offres auxquelles ils souhaitent postuler.

>> <http://www.turijobs.fr> . Mèl : info@turijobs.fr



Se former avant l'embauche



La préparation opérationnelle à l'emploi : un dispositif de formation à connaître. Avec l'accord du futur employeur, la POE est destinée à combler l'écart entre les compétences que vous détenez et celles que requiert l'emploi que vous visez. Ce dispositif s'applique à toute personne inscrite à Pôle emploi

>> pole.emploi.fr

Relance des contrats aidés et fin des heures sup défiscalisées pour faire face à la crise ?

>> Lire l'article du Monde

SARLAT

EURALIS GASTRONOMIE

recrute 300 personnes*

- Opérateurs de production (150 personnes)
- Administrateurs Logisticiens, préparateurs de commandes (100 personnes)
- Magasiniers (50 personnes)
- Conducteurs d'équipement (mobilité en 4x4) (10 personnes)
- Agents de nettoyage (mobilité en 4x4) (10 personnes)
- Administrateurs de ligne de production en 4x4 (10 personnes)

*total des effectifs sur le territoire concerné

16 - 25 ans ...

1. La Mission locale va développer l'accompagnement vers l'emploi des "jeunes sans qualification ou sans diplôme".

Vous recherchez une formation, un emploi ou même un conseil sur un projet professionnel...

N'hésitez pas à les contacter !



Vous pourrez, si vous le souhaitez, être accompagné par un conseiller tout au long de votre démarche d'insertion professionnelle.

Cet accompagnement renforcé concernera les jeunes ayant des difficultés d'accès à l'emploi. Le contenu de l'accompagnement devrait être rapidement précisé. Seront concernés : les jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme (y compris ceux dont le contrat en alternance a été rompu) âgés de 16 à 25 ans. Le dispositif s'adressera exclusivement aux jeunes nouvellement reçus par la mission locale en premier accueil à compter de juillet 2011. L'accompagnement individuel et renforcé constitue le cœur de métier du conseiller de la mission locale, avec un référent unique, voire un conseiller dédié pour l'ensemble de la durée du parcours qui comprend 6 mois d'accompagnement dans l'emploi. Un contrat signé entre le jeune et son référent sera conclu pour formaliser leurs engagements respectifs. Pour en savoir plus : contactez la mission locale au 05.53.31.56.00



Allocation financière « Parcours de réussite professionnelle »

Pour la troisième année consécutive, une allocation financière « Parcours de réussite professionnelle » peut être accordée à certains jeunes étudiants étrangers. Les dossiers doivent être déposés d'ici le 15 décembre 2011. Depuis l'année universitaire 2009-2010, l'allocation est attribuée, sous conditions, aux jeunes étudiants qui, du fait de leur parcours migratoire, sont arrivés en France en cours de scolarité et ont fait le choix d'y poursuivre leurs études avec la volonté de réussir leur intégration. L'année universitaire 2011-2012 est la troisième année de mise en œuvre du PARP et correspond à la dernière génération d'étudiants susceptibles d'en bénéficier

16- 25 ans Permanences de la Mission Locale en Novembre 2011



Carlux : mardi 08 (matin) / Salignac : jeudi 03 (matin) / Domme : mercredi 02 (ap-midi) / Le Bugue : jeudi 10 (matin) / Saint Cyprien : Lundi 14 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : lundi 14 (matin) / Belvès : lundi 09 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 16 (ap-midi) / Montignac : mardi 08 et 22 (matin) / Hautefort : mercredi 16 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

Retrouvez le calendrier des permanences sur le site de la Mission Locale : www.mdepn.com/jeunes

Les chiffres à retenir...

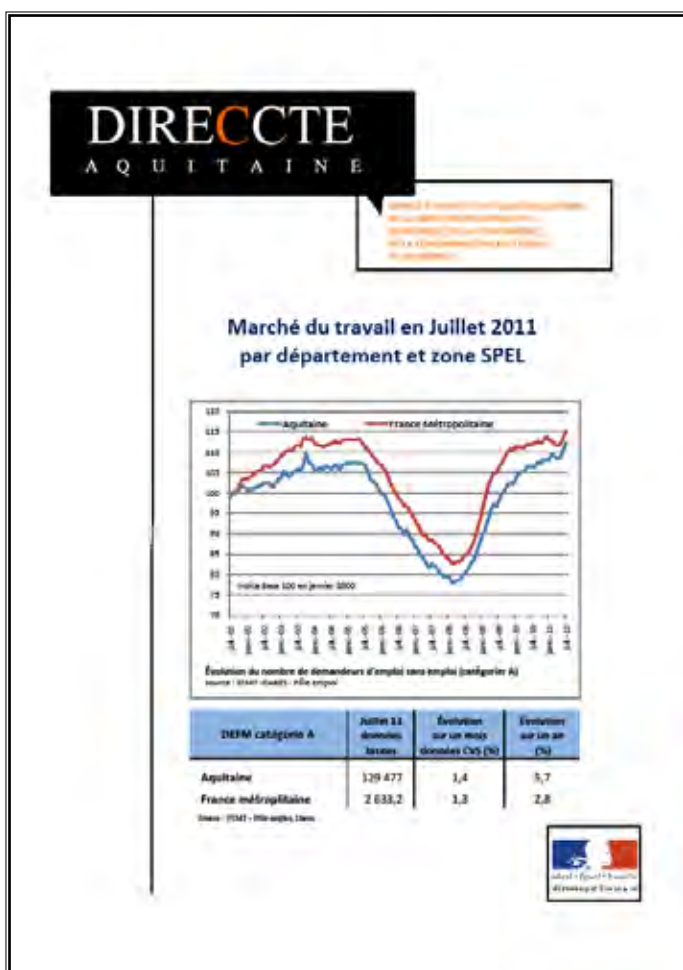
Le tableau de bord de l'économie et de l'emploi en Périgord Noir :



Cette synthèse statistique facile à lire est actualisée régulièrement sur le site de la Maison de l'emploi : www.mdepn.com

>> [le tableau de bord de l'économie et de l'emploi](#)

Le marché du travail en Périgord Noir en juillet 2011



en bref

Prochaine @lettre de novembre : la MDE vous proposera un numéro consacré au travail saisonnier en sud-dordogne, développant les résultats d'une enquête commandée à l'INSEE aquitaine. Cette restitution s'effectue en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et Pôle emploi Sarlat.

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu de travail	Type de contrat	Réf à préciser
Installateur chaudières biomasses solaires thermiques H/F	Saint Cyprien	CDI	4600
Chef cuisinier H/F	Sarlat	CDI	4540
Opérateur de production H/F	Sarlat	CDD 3 mois	4144
Cuisinier H/F	Vézac	CDD 12 mois	4580
Coresponsable de salle H/F	Sarlat	CDI	4539

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - Si vous cherchez un emploi, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans les locaux de la Mission Locale, à Pôle emploi et dans les Points Relais du Périgord Noir (Belvès, Salignac, Montignac, Hautefort, Carlux, Villefranche, Thenon) . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr. Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- Employeurs, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Réf. à préciser
Secrétaire comptable	secrétaire comptable : enregistrement factures, relevés de banque, préparation comptabilité pour l'expert comptable, pointage comptes, courrier	Bac G2	5044
Vendeuse	3 ans en vente en magasin (décoration, boulangerie-pâtisserie-chocolaterie) ; 1 an en secrétariat administratif et commerciale / gestion locative (agences immobilières).	BAC	6146
Négociatrice immob	Négociatrice en Immobilier Agence Immobilière Hogan-Lacroix	BTS négociation relation client	6156

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ?

Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appui possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

Création d'entreprise et autoentrepreneur...

► Et si le statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL), c'était pour vous ?



Risquer de tout perdre inquiète plus de 70% des porteurs de projets qui craignent d'engager leur patrimoine personnel au moment de la création de leur entreprise. Depuis le 1er janvier 2011, le statut de l'EIRL permet d'entreprendre sans

prendre tous les risques. Ce statut identifie la partie de leur patrimoine qu'ils affectent à leur activité professionnelle. Cette affectation leur permet de limiter l'étendue de leur gage vis-à-vis de leurs créanciers professionnels. L'entrepreneur devient ainsi détenteur de deux patrimoines distincts. En cas de difficultés économiques, l'entrepreneur n'est plus redevable de ses dettes professionnelles sur la totalité de son patrimoine, ses biens personnels compris. Seul le patrimoine affecté à son activité professionnelle est engagé.

>> Renseignez-vous <http://www.economie.gouv.fr/campagne-eirl>

► Testez le potentiel de réussite de votre projet : un éditeur de business plan et un simulateur financier qui ne nécessite aucune notion de comptabilité.

<http://www.creer-mon-business-plan.fr>

► Services fiscaux Dordogne

Un nouveau correspondant « entreprises nouvelles du département » accompagne désormais vos projets.

Contactez Isabelle CAMINO - Tel 05 53 03 35 23 - mël : isabelle.canimo@dgfip.finances.gouv.fr

► Plan d'actions en faveur des assurés du Régime social des indépendants .

Objectif : améliorer le fonctionnement de l'Interlocuteur social unique (ISU) en faveur des assurés du Régime social des indépendants (RSI). Ce plan prévoit des mesures concrètes et quantifiées qui feront l'objet d'un suivi régulier par le Gouvernement. Ainsi, la capacité de réponse directe aux assurés sera améliorée, les changements de situation des travailleurs indépendants seront pris en compte plus rapidement et de manière fiabilisée, en matière de recouvrement, la priorité sera donnée aux relances amiables et les cas d'urgence seront identifiés et traités en priorité.

>> <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.>

► Handicap et création d'entreprise, quelles opportunités ?



Dans le cadre de la 15ème Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'Agefiph organise un chat vidéo. Si vous êtes handicapé(e) et avez un

projet de création ou de reprise d'entreprise, posez toutes vos questions à des experts le 18 novembre 2011 à partir de 9 heures. >> <http://www.handichat.fr>

► CESU : du changement

Le décret organise la procédure d'agrément des professionnels exerçant des activités de services à la personne destinés aux publics fragiles (garde ou accompagnement d'enfants de moins de trois ans, assistance de vie ou accompagnement des personnes âgées ou handicapées). Il fixe les conditions dans lesquelles l'agrément peut être accordé ou retiré ainsi que les obligations qui pèsent sur les personnes agréées. Le décret fixe également le régime du nouveau système déclaratif. Cette déclaration permet l'ouverture des droits aux avantages fiscaux et sociaux (crédit ou réduction d'impôt, taux réduit de TVA...). Les déclarations pourront être effectuées en ligne.

>> <http://www.legifrance.gouv.fr/>

► Connaître son profil d'entrepreneur pour augmenter ses chances de réussite !

Pour l'auteur de "Votre profil d'entrepreneur", les premières questions que doit se poser un créateur sont : pourquoi ai-je envie de créer cette entreprise ? Qu'est-ce que j'aime faire ? Qu'est-ce que je voudrais faire dans cette entreprise ? Les réponses à ces questions vont permettre au créateur de définir son profil d'entrepreneur et de construire sa réflexion et son projet en fonction de ce profil.

Lire l'interview : >> <http://www.apce.com/>



Partenaire à la une ...

Association « La Main Forte », entre formation et insertion en Périgord-Noir

Créée en 1996 en tant qu'association dite d'utilité sociale, la Main Forte est agréée « structure d'insertion par l'activité économique » depuis 2005. A ce titre, sa dénomination exacte est Atelier Chantier d'Insertion (ACI). L'association a deux établissements, un atelier à Sarlat (travaux du bâtiment, espace verts, menuiserie, aide au logement) et un autre à Vézac (réparation mécanique automobile). Ayant une vocation sociale, les prestations en direction des particuliers ne peuvent s'effectuer que pour les personnes orientées par un service social. Sinon, leurs prestations sont à destination des collectivités locales, des entreprises, ou d'autres associations comme la Maison de l'emploi où des peintures et aménagements ont lieu chaque année pour maintenir la qualité d'accueil du public.

Les travaux sont un moyen d'assurer leur mission première qui est l'accompagnement socio-professionnel des personnes en contrats aidés. Ces dernières, au nombre d'une quarantaine par an en moyenne, sont en parcours d'insertion dont la Main Forte ne représente qu'une étape vers : soit une formation qualifiante, soit un emploi, soit une orientation donnant un sens à leur avenir, à court ou moyen terme. Agés de 18 à plus de 50 ans, ils bénéficient d'un contrat de travail, d'une durée moyenne de 9 mois au sein de l'association. Au delà du travail dirigé par leurs encadrants techniques, ils réalisent un véritable travail sur eux-mêmes, destiné à leur donner toutes les chances de réussite. Chaque situation individuelle rencontrée nous rappelle que notre action a un sens, celui de permettre, à ceux qui pensaient l'avoir perdu, l'accès à l'autonomie et donc à leur pleine et entière citoyenneté. La Main Forte est parfois sollicitée par

les services compétents en la matière, afin de permettre à des personnes d'effectuer des travaux d'intérêt général uniquement



Pour en savoir plus, contactez La Main forte :

CONTACTS : Eric Broucayet (Directeur) ;

Noëlline GENET (Accompagnatrice Socioprofessionnelle) ; Catherine COUTURIER (responsable administratif)

20 rue Jean Baptiste Delpeyrat - 24200 Sarlat

Tél : 05 53 28 57 66 - Fax : 05 53 28 60 78

E-mail : lamainforte@wanadoo.fr

Garage social : 05 53 59 54 54 - Fax : 05 53 59 54 58 Au lieu dit «grepoul» - 24220 Vézac



pose d'un linoléum dans un des bureau de la Mission Locale du Périgord Noir

Bienvenue à ...



Stéphanie BEAUSSOUBRE qui a rejoint l'équipe de la caisse sociale de développement local (CSDL) Dordogne depuis le 1er septembre 2011.

La Caisse sociale se développe

Dans le cadre des initiatives d'économie solidaire, la C.S.D.L participe en Dordogne à la création

d'emplois et d'activités économiques en faveur des chômeurs, bénéficiaires de minima sociaux et exclus du crédit bancaire. Elle distribue des prêts concernant le financement des besoins de création, de reprise et de développement d'entreprises, et accompagne les créateurs pendant les phases de démarrage et de développement de l'activité. De plus, la CSDL a créé une

structure offrant un service financier minimum aux personnes disposant de faibles ressources ou rencontrant des difficultés temporaires liées à leur statut professionnel, à leur état de santé ou à un accident de la vie. La C.S.D.L. a également pour objet, entre autres, de proposer des prêts aux personnes exclues du système bancaire habituel. Afin de mener à bien ses missions, elle vient de renforcer son équipe - au coté de Vincent Carrara - avec l'arrivée de Stéphanie Beaussoubre qui rayonnera sur tout le département pour accueillir les porteurs de projets, monter les dossiers et assurer l'accompagnement.

Elle est joignable au 07-87-03-11-08 ou par mail stephanie.beaussoubre@csdl-bordeaux.org

CSDL Dordogne

13, Place Francheville

24000 PERIGUEUX

Tèl : 07 87 03 11 08

Fax : 05-53-35-98-94

spephanie.beausoubre@csdl-bordeaux.org

www.csdl.asso.fr

[<<< retour au sommaire](#)

Formation ...

❖❖ L'apprentissage, largement apprécié des chefs d'entreprise : 72% estiment qu'il est adapté à leurs besoins (enquête nationale)

Les avantages de l'apprentissage sont largement reconnus : il offre des perspectives intéressantes en termes d'évolution de carrière (86 %). Il facilite le recrutement de personnel (84 %) et les formations qu'il propose permettent de s'adapter rapidement à l'évolution des métiers (79%). Enfin, l'apprentissage est largement considéré comme adapté aux besoins des TPE-PME (72 %). Les patrons de TPE sont cependant 83 % à penser qu'il est difficile de trouver un bon apprenti. Concernant la rémunération perçue par les apprentis, 58 % des employeurs la considèrent équilibrée, 23 % la jugent trop élevée et 19 % plutôt insuffisante. La moitié des entreprises de moins de 10 salariés a dispensé une formation à ses salariés. 90 % d'entre elles jugent la formation continue de leurs salariés utile. Le niveau de formation suffisant des employés est la première justification à l'absence de formation (36 %). Arrivent ensuite le manque de temps pour trouver la formation adaptée (27 %), le temps d'absence du salarié (23 %) et le coût de la formation (16 %). L'éducation, cause prioritaire. Interrogés plus largement sur le système éducatif français, les patrons de TPE portent un jugement très sévère : 64 % estiment qu'il fonctionne mal.



>> Pour en savoir plus <http://www.fiducial.fr/>

❖❖ Evolution des métiers depuis 25 ans

Le ministère du travail vient de publier une analyse détaillée sur l'évolution des métiers en France depuis vingt-cinq ans. Cette démarche s'appuie sur un ensemble de portraits statistiques, portraits qui présentent des données de synthèse par domaines professionnels et pour près de quatre-vingt dix métiers. A lire absolument.

>> <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr>

❖ Le guide pratique du professeur de lycée (première et terminale) sur la question de l'orientation des jeunes.

Au sommaire

- Profils et trajectoires : les rédacteurs de cet ouvrage ont demandé à des enseignants ainsi qu'à des responsables de formation supérieure, ce qu'ils pensaient des « profils » de certains lycéens de terminale. En conclusion de chaque profil, une fiche synthétique établit la meilleure stratégie possible

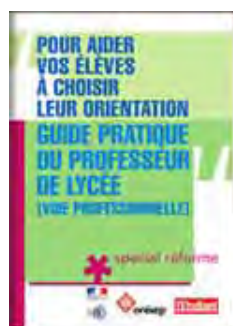


pour le classement des vœux sur le site Admission postbac.

- Que sont-ils devenus ? D'anciens bacheliers racontent leur parcours 4 ou 5 ans après leur sortie du lycée.
- Orientation et pédagogie active : comment l'éducation à l'orientation s'inscrit-elle dans la nouvelle classe de 1ère ? dans quel temps, quels cadres et avec quels moyens, chaque élève peut-il élaborer son parcours d'orientation en

1ère et finaliser ses choix en terminale ?

>> <http://orientactuel.centre-inffo.fr/>



Pour les lycées professionnels, un guide a également été édité par l'ONISEP Au sommaire

- Quelles perspectives d'emploi ? Cette 1ère partie présente un historique du bac pro, puis une typologie des filières de formation en fonction de leur attractivité pour les élèves et de l'efficacité des diplômes en matière d'insertion professionnelle.

- Quelles perspectives d'études ? Cette 2ème partie est consacrée aux poursuites

d'études de plus en plus fréquentes, principalement en BTS.

- Quelles perspectives de formation tout au long de la vie ? Cette dernière partie traite du cheminement professionnel qui ne sera plus linéaire ni prédéterminé, mais parcouru d'évolutions et d'acquisitions de formations complémentaires

>> <http://orientactuel.centre-inffo.fr/>

❖❖ Aquitaine - Un CAP "BTP-Rugby" : une première en France

>> <http://orientactuel.centre-inffo.fr/>

❖❖ Le GRETA vous propose à Sarlat



Le Conseil régional d'Aquitaine se mobilise pour améliorer l'avenir professionnel de chacun. Vous souhaitez améliorer votre niveau en anglais pour trouver plus facilement un emploi dans les secteurs

du tourisme, de la vente, de l'hôtellerie, du service, de l'immobilier.... C'est possible au GRETA depuis septembre 2011 - Formation prise en charge par la Région Aquitaine - Renseignements et inscriptions au 05-53-31-70-66.

>> voir l'info de la formation HACCP du 21 novembre

C'est @ lire sur le WEB...

@ Enquête sur la pluriactivité chez les saisonniers

Le développement de la pluriactivité qu'on observe aujourd'hui dans les zones rurales telle que le Périgord Noir est lié à la nouvelle attractivité des territoires ruraux, combinée aux crises sectorielles (agricoles en particulier) et à la fragilisation actuelle des formes les plus classiques de travail. Si des dispositifs d'accompagnement spécifiques se mettent ponctuellement en place (plan d'action en faveur des saisonniers en cours en Périgord Noir), le soutien nécessaire au développement de ces pluriactivités est loin d'être adapté à la demande. Les multiples combinaisons d'activités, les formes de travail non normées et la place des fonctions non économiques de ces pratiques brouillent les lignes directrices de ces dispositifs. Pour tenter de comprendre comment adapter l'accompagnement à ces combinaisons d'activités singulières, un groupe de chercheurs et d'accompagnateurs a mis en place dans le Haut-Languedoc (nord-ouest de l'Hérault) une expérimentation de formation/ accompagnement à la création d'activité pluriactive...

>> <http://www.pluriactivite.org/>

**VOUS CONTRIBUEZ,
L'ADMINISTRATION
SIMPLIFIE**

@ simplification numérique : exprimez-vous !

Quinze propositions pour poursuivre l'amélioration de la relation numérique à l'utilisateur ont été faites au gouvernement. Chacune de ces propositions est soumise aux internautes via le site www.ensemble-simplifions.fr, sur lequel vous pouvez dès à présent commenter et réagir

<http://www.ensemble-simplifions.fr/>



CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA PLURIACTIVITÉ ET
LA SAISONNALITÉ

@ Dans la perspective de la future plateforme de formation professionnelle dédiée aux métiers du bâtiment qui ouvrira à Sarlat en octobre 2012, découvrez plusieurs études d'actualité



Enquête sur les Français et la restauration du patrimoine bâti ancien Une enquête menée par l'Ifop mesure la perception des Français à l'égard de la restauration du patrimoine et souligne son importance.

>> <http://www.capeb.fr/>

- Résultats d'une enquête sur le recrutement dans l'artisanat du bâtiment au cours du 1er semestre 2011 Une enquête menée par la CAPEB

<http://www.capeb.fr/media/document/>

- Utilisation de matériaux, procédés ou dispositifs écologiquement performants

>> <http://www.capeb.fr/media/>



images de synthèse de la future plateforme de Sarlat

...c'était hier

Les Chemins de l'emploi

50 entreprises, 411 visiteurs sur les 2 sites

20 chefs d'entreprise ont reçu 170 visiteurs à Terrasson dont 45 jeunes de moins de 26 ans



30 chefs d'entreprise présent ont reçu 250 visiteurs au centre culturel de Sarlat dont 87 jeunes de moins de 26 ans

Création d'entreprise

Les 1/2 journées d'information trimestrielles qui mobilisent tous les partenaires pour recevoir et accompagner les porteurs de projets sont toujours très bien accueillies.

Le 29 septembre dernier 37 porteurs de projets sont venus à la 1/2 journée organisée par la Maison de l'emploi à Sarlat

La prochaine action sera au Bugue le 17 novembre



Entretien individuel avec Luc Barrière de J'ose Dordogne - Ces 1/2 journées sont l'opportunité pour les créateurs de présenter leur projet à un des 15 professionnels de l'accompagnement présents et d'en évaluer la faisabilité.

C'est déjà demain...



Jean Luc BOUSQUET et Yves EVENO
Président départemental de l'UNEDH Secrétaire régional de la CFTD
Coprésidents de l'Espace Saisonniers

ont le plaisir de vous inviter
Mercredi 02 novembre 2011
de 10 heures 30 à 12 heures
au PIP (Pôle international de la Préhistoire) – Les Eyzies (plus d'infos au verso)

- l'INSEE Aquitaine restituera l'étude sur le travail saisonnier en Sud Dordogne, complétée par une enquête qualitative locale,
- le Conseil Régional vous présentera son projet de plan sur les saisonniers,
- les deux Maisons de l'emploi feront le point sur la gestion territoriale des emplois et des compétences en cours dans les activités saisonnières.

 Espace Saisonniers – Place Marc Bassein – 24200 Sarlat – 05 53 31 56 34 – espace.saisonniers.dordogne.com

4^{èmes} rencontres
"Agriculture
les nouveaux enjeux"

lundi 24 octobre
salle des fêtes de Carsac,
thème :

*relance agronomique
et nouvelle PAC*

Renseignements
05 53 28 60 80

"Les rencontres de la performance" à Terrasson

Judi 20 Octobre 2011 de 8h30 à 12h30

Rue Eugène Leroy - 24120 TERRASSON

Pour en savoir plus : >> <http://www.dordogne.cci.fr/news/>



Armées

Les permanences de l'armée de Terre sont désormais le 2ème mercredi de chaque mois dans les locaux de la maison de l'emploi à Sarlat.

Sans rendez vous - Prochaine date : mercredi 9 novembre



« en bref » lettre d'information mensuelle gratuite
de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
informations collectées au 03/10/2011
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information bénéficie de l'appui de :



<<< retour au sommaire